

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0035980

152615

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 325 Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : TAÏCH Mme Aïcha Aïcha

Date de naissance : 01/11/1944

Adresse : 35, Rue Allal Ben Abdellah Casablanca

Tél. : 06 91 15 82 45 Total des frais engagés : 6215,- Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24/02/2023

Nom et prénom du malade : TAÏCH Mme Aïcha Age :

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : R.V.A. R.V.A. R.V.A. R.V.A.

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

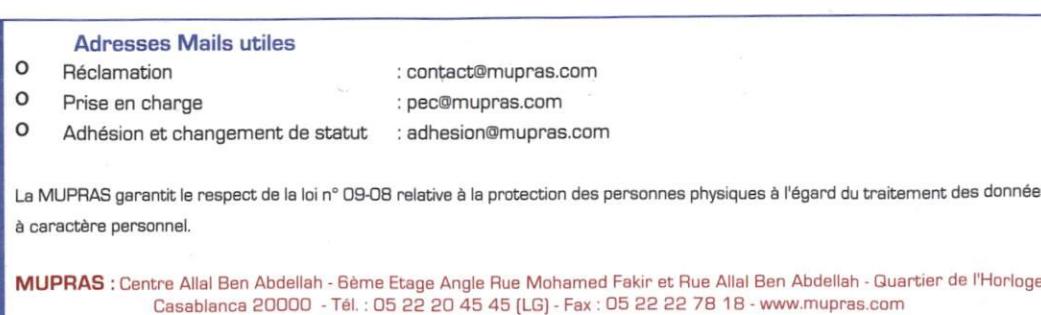
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA Le : 10/03/2023

Signature de l'adhérent(e) :



#### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE L'AHJAMA Nadia ZEMMAMA Avant du Phare Residence Taghazout Tl: 05 22 20 28 67	24.02.2023	2910,00 dh

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	22.02.23	BS 100 + 10%	850,00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

#### VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



المعهد المغربي لأمراض وجراحة القلب  
Moroccan Heart Institute

780, Impasse MODIBO KEITA - Casablanca 20520

Tél.: 05 22 85 00 11 / 12 / 13 - Fax : 05 22 83 85 00

ICE : 00185909000033 - Patente : 34753457 - I.F. : 14421718 - CNSS : 9697866

22-02-23

Tach. Dr. H. A.

MFS-RJ

Familiens

CS 524 (HDL-CDL)

Dr. H. A. H. A.

Moroccan Heart Institute  
Dr. D. RAGAGLI

Dr. CHEMBOUNI Chafia  
Cardiologue

780, Impasse MODIBO KEITA - Casablanca 20520

Tél.: 05 22 85 00 11 / 12 / 13 - Fax : 05 22 83 85 00

ICE : 001859090000033 - Patente : 34753457 - I.F : 14421718 - CNSS : 9697866

Le 24-01-2023

Tach Nima

270,00 x 3

- Co-plavix 75/15 mg x 3

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Copiaplix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

82,80 x 3 0 - 1 - 0

- Ranciprex 40 mg x 3

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Copiaplix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

286,00 x 3 1

- Ex forger 511601121 x 3

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Copiaplix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

1 - 0 - 0

87,50

- Nébulet 6 mois

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Copiaplix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

1 - 0 - 0

97,60 x 3 1/4

- Ransimver 0 - 1/4

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Copiaplix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

0 - 1/4

- 189,90 x 3

- Taneleg

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Copiaplix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

0 - 1/4

- 46,00

- Ahmed

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Copiaplix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

0 - 1/4

- 29,10

- Dr. CHENBOUNI Chafia

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Copiaplix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

0 - 1/4

- Total Dr. CHENBOUNI Chafia

Sanofi-aventis Maroc  
Route de Rabat -R.P.1,  
Ain sebaâ Casablanca  
Copiaplix 75mg/100mg  
b30 cp  
P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

\* VIGNETTE

NEBILET® 5mg

28 comprimés

PPV 87DH50

V14097/01

NEBILET® 5mg

28 comprimés

PPV 87DH50

NEBILET® 5mg



# Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales

LABIOMED -S.N.C. - RC 92541 - IF 01022247 - CNSS 6007670 - Patente 30200179 - ICE 000231012000067  
Compte Banque Populaire - 190 / 780 / 21211 5575621 000 3 / 30 / Taha Hocine - Casablanca  
122, Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél. : 05 22 48.13.51 / 48.13.86 - Fax : 05 22 48.13.96

Dr Jalil ELMANJRA

Pharmacien Biologiste  
Ancien Assistant des Hôpitaux de Dijon  
Ancien Interne des Hôpitaux de Strasbourg

Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Pharmacien Biologiste  
Ancien Interne des Hôpitaux de Besançon  
D.I.U. de Biologie de la Reproduction

Bactériologie - Biochimie - Hématologie - Immunologie - Mycologie - Parasitologie - Virologie

Casablanca le 22 février 2023

Mme TAICH MINA

ASMA PRELEVEUSE

FACTURE N° 48368

## Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	70
Triglycérides -----	B	60
Cholestérol total -----	B	30
Cholestérol HDL + LDL -----	B	80
Acide urique sanguin -----	B	30
Ferritine -----	B	250
Déplacement L -----	B	70 Total : B 590

## Prélèvements :

Sang -----	Pc	15
------------	----	----

TOTAL DOSSIER 855,00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Huit Cent Cinquante Cinq Dirhams

Laboratoire LABIOMED d'Analyses Médicales  
122 Bd d'Anfa - Quartier Racine - Casablanca - Tél: 0522 481351/86  
Fax: 0522 481386  
Casablanca - Maroc

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)



**Mme TAICH MINA**  
 Dossier N° : ASMA23512182

Dossier ouvert le : 22/02/23 Prélèvement reçu à 09:52 - Edité le : 22/02/23

Page N° 1/2

## HEMATOLOGIE

### NUMERATION FORMULE SANGUINE

						Antériorité
	Hématies	: 3,76	M/mm <sup>3</sup>		4 - 5,4	3,68
*	Hémoglobine	: 11,3	g/dl		11,5 - 16	11,1
	Hématocrite	: 34	%			
	V.G.M.	: 90,2	μ3		80 - 100	
	C.C.M.H.	: 33,3	%		30 à 36	
	T.C.M.H.	: 30,1	pg		27 à 32	
	Leucocytes	: 4 170	/mm <sup>3</sup>		4000 - 10000	5930
<b>FORMULE LEUCOCYTAIRE</b>						
	P. neutrophiles	: 45,1	%	soit	1 881	/mm <sup>3</sup>
	P. éosinophiles	: 4,8	%	soit	200	/mm <sup>3</sup>
	P. basophiles	: 0,7	%	soit	29	/mm <sup>3</sup>
	Lymphocytes	: 38,8	%	soit	1 618	/mm <sup>3</sup>
	Monocytes	: 10,6	%	soit	442	/mm <sup>3</sup>
*	Plaquettes	: 136 000	/mm <sup>3</sup>		150000 - 500000	210000

## BIOCHIMIE

TRIGLYCERIDES (Cobas C6000)	: 0,77 : 0,88	g/l mmol/l		0,60 à 1,50 0,70 à 1,70	0,86 0,98
* CHOLESTEROL TOTAL (Autoamate Cobas C6000)	: 1,45 : 3,74	g/l mmol/l		1,50 à 2,00 3,87 à 5,16	1,64 4,23

Dr Jalil ELMANJRA



Dr Abdelaziz LEMSEFFER

Insémination • Fécondation in vitro • Micro-injection (ICSI)



**Mme TAICH MINA**  
Dossier N° : ASMA23512182

Dossier ouvert le : 22/02/23 Prélèvement reçu à 09:52 - Edité le : 22/02/23

Page N° 2/2

**CHOLESTEROLS HDL - LDL**

CHOLESTEROL HDL	:	<b>0,53</b>	g/l	> 0,40	0,59
(Cobas C6000)	:	<b>1,37</b>	mmol/l	> 1,03	1,52

Un HDL > 0,60 g/l n'est plus considéré comme un facteur de protection cardiovasculaire (Recommandations Dec 2021)

CHOLESTEROL LDL	:	<b>0,77</b>	g/l	< 1,60	0,88
(Automate Cobas C6000)	:	<b>1,99</b>	mmol/l	< 4,12	2,27

Facteur de Risque Athérogène : **2,7** N < 5,0 2,8

* ACIDE URIQUE	:	<b>67</b>	mg/l	30 à 62	81
(Cobas C6000)	:	<b>399</b>	μmol/l	178 à 368	482

* FERRITINE	:	<b>248,80</b>	μg/l	27/07/22	225,30
(Cobas C6000)					

*Selon les recommandations HAS 2011 et NABM 2017 (France), le dosage de la Ferritine est l'examen recommandé en cas de suspicion de carence martiale.*

Dr Jalil ELMANJRA

Dr Abdelaziz LEMSEFFER